

## CCAS de la commune de Chaumuzy

Séance du Mardi 21 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le 21 mars à 19h00, les membres du CCAS de Chaumuzy se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur CRETY Jacky, Président du CCAS.

### Membres présents :

Mmes Danielle CLICHE, Agnès BOLAND, Nathalie COMARLOT,  
Ms. Jacky CRETY, Jean-Pierre CUVILLIER, Yves TRUCHON

Membres absents excusés : Jacqueline VISNEUX, Gérard ADRIEN,

Membres absents : Karine NICAISE-DUFLOT,

Secrétaire de séance : Mme Agnès BOLAND

### Compte administratif et compte de gestion 2016 :

La commission administrative approuve le compte administratif 2016 dressé par le Président,  
Et le compte de gestion dressé par Mme THIERUS, Receveur Municipal.

Le résultat de clôture de l'exercice 2016 est le suivant : + 11 753.05 €

Investissement : 0 euros

Fonctionnement : + 11 753.05 €

### Subventions 2017 :

Le Comité accorde les subventions suivantes :

- Association des loisirs de Chaumuzy 400,00 €

### Budget 2017 :

#### Section fonctionnement dépenses : 73 298 €

011 : charges à caractère général : 40 468 €

012 : charges de personnel : 31 930 €

065 : charges de gestion courante : 900 €

#### Section fonctionnement recettes : 73 298 €

#### Section investissement dépenses et recettes : 0,00 €

### Repas du CCAS 2017 :

Le repas aura lieu le Samedi 18 novembre 2017 à la Ferme de Presles de POURCY.

### Contrat d'assurance statutaire :

La commission approuve le renouvellement du contrat d'assurance statutaire par le biais du Centre de Gestion de la Marne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Maison du CCAS rue Henri Salmon :

La commission demande à ce qu'il y est une visite qui soit organisée du logement qui est actuellement loué à Madame LEROUX Renée.

### Location de la salle du foyer rural par le CCAS :

La commission administrative du CCAS prend connaissance que l'emprunt du Foyer Rural se termine en décembre 2017, de ce fait il demande au Conseil Municipal la résiliation du bail de location entre la commune et le CCAS pour la salle n°3 du Foyer Rural à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Chaumuzy, le 27 mars 2017  
Le Président  
Jacky CRETY